

## B. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE : ENJEUX / OBJECTIFS

**TABLEAU 9 : MENACES PESANT SUR LES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE**

Code Natura 2000 (Habitats)	Habitats naturels d'intérêt communautaire	Numéro de fiche (Voir annexe)	Potentialités économiques	Menaces potentielles	Recommandation de gestion
3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>littorettea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	3130-3 : Communautés annuelles mésotrophiques à eutrophiques, de bas-niveau topographique, planitiaires d'affinités continentales, des <i>Isoeto-Juncetea</i>	fiche n° 14	- Pas de potentialité économique directe de l'habitat, - Valorisation des étangs pour la pêche, la chasse, accueil du public.	- Activités humaines induisant aménagement, - Piétinement, - Tendence à l'eutrophisation, - Stabilisation du plan d'eau (une vidange tous les 3 ou 4 ans permet une minéralisation et ainsi d'obtenir des conditions plus eutrophes intéressantes pour l'habitat).	- Maintenir les variations saisonnières, - Eviter la fermeture des milieux, - Maintenir une topographie douce des berges, - Vidanger le plan d'eau (si nécessaire) - Pas d'amendement.
3140 : Eaux oligo-mésotrophe calcaire avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	3140-1 : Communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes basiques	fiche n° 15	- Pas de potentialité économique directe de l'habitat, - Valorisation des étangs pour la pêche, la chasse, accueil du public.	- Eutrophisation et pollution des milieux, - Variation du niveau d'eau, - Assèchement, - Piétinement, - Diminution de la transparence, - Envasement, - Développement des hélophytes.	- Eviter les recalibrages, le curage, l'assèchement et le comblement, le piétinement des zones hygrophiles des rives (personnes, pêcheurs et activités nautiques et animaux, abreuvement), - Surveiller le développement d'espèces qui pourraient contribuer à la régression de l'habitat (ex : peuplier, dont la dégradation des feuilles entraîne la libération de substances phénoliques toxiques), - Veiller à la bonne qualité des eaux.
3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	3150-1 : Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes	fiche n° 16	- Pas de potentialité économique directe de l'habitat, - Valorisation des étangs pour la pêche, la chasse, accueil du public.	- Prolifération des macrophytes, - Envasement, - Eutrophisation, - Surcharge piscicole entraînant la diminution des espèces caractéristiques, - Problèmes liés à des espèces invasives (Balsamine, renouée, ...), - Assec durable, - Utilisation d'intrant pour la pisciculture.	- Gérer globalement le plan d'eau (rejet et variation du niveau d'eau) afin de conserver l'habitat très sensible à la sédimentation et à l'eutrophisation, - Zoner les activités, - Curer et faucarder afin de favoriser l'habitat, - Diminuer les macrophytes, - Diminuer l'empoissonnement.
	3150-2 : Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres submergés	fiche n° 17			
	3150-3 : Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau	fiche n° 18			
	3150-4 : Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels	fiche n° 19			

3160 : Lacs et mares dystrophes naturels	3160-1 : Mares dystrophes naturelles	fiche n° 20	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de potentialité économique directe de l'habitat,</li> <li>- Valorisation des étangs pour la pêche, la chasse, accueil du public.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Variations du niveau hydrique (vidanges, ...),</li> <li>- Modification du niveau trophique,</li> <li>- Piétinement,</li> <li>- Concurrence des espèces exotiques,</li> </ul>	<p>Gérer à l'échelle de la zone humide :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir le niveau d'eau et éviter les fluctuations,</li> <li>- Maintenir un niveau trophique bas (pas d'apport),</li> <li>- Surveiller les arrivés possibles d'espèces envahissantes,</li> <li>- Eviter le comblement, le piétinement.</li> </ul>
3260 : Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitrichion-Batrachion</i>	3260-4 : Rivières à Renoncules oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, neutres à basiques	fiche n° 21	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de potentialité économique directe de l'habitat,</li> <li>- Utilisation de la rivière par les pêcheurs et promeneurs,</li> <li>- Ressource en eau,</li> <li>- Prise d'eau.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rupture du débit,</li> <li>- Piétinement et traversée du cours d'eau,</li> <li>- Sédimentation,</li> <li>- Eutrophisation (rejets domestiques, piscicoles, agricoles),</li> <li>- Eclairage brutal ou travaux (curage, recalibrage) entraînant des proliférations algales,</li> <li>- Destruction direct,</li> <li>- Pollution,</li> <li>- Introduction d'espèces végétales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préserver un débit suffisant,</li> <li>- Gérer le bassin d'un point de vue global afin de préserver la qualité de l'eau et du milieu,</li> <li>- Maitriser les pollutions.</li> </ul>
3270 : Rivières avec berges vaseuses avec végétation du <i>Chenopodion rubri p.p.</i> et du <i>Bidention p.p.</i>	3270-1 : <i>Bidention</i> des rivières et <i>Chenopodion rubri</i> (hors Loire)	fiche n° 22	- Néant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Régulation artificielle du niveau d'eau,</li> <li>- Empierrement et travaux des rives,</li> <li>- Problème lié à des espèces invasives (Renouée, Balsamine, ...),</li> <li>- Piétinement des bancs,</li> <li>- Sports mécaniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à la protection de l'hydrosystème,</li> <li>- Lutter contre les espèces invasives,</li> <li>- Eviter les déboisements excessifs des ripisylves entraînant une mise en lumière et le développement de la renouée.</li> </ul>
6410 : Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux ( <i>Molinion-caerulea</i> )	6410-13 : Moliniaies acidiphiles subatlantiques à pré-continentales	fiche n° 23	- Utilisation agronomique pour les exploitations d'élevage.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pâturage intensif,</li> <li>- Eutrophisation,</li> <li>- Retournement des prairies,</li> <li>- Plantation de peupliers,</li> <li>- Déprise et évolution vers les mégaphorbiaies,</li> <li>- Drainage et évolution vers les prairies sèches.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conserver des pratiques de fauche,</li> <li>- Limiter l'enrichissement,</li> <li>- Limiter le drainage.</li> </ul>
6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430-1 : Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes	fiche n° 24	- Dépourvu de valeur agronomique (leur existence sont liés à la non gestion).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fauche ou pâture entraînant une évolution vers la prairie,</li> <li>- Modification du régime hydraulique du cours d'eau,</li> <li>- Implantation d'arbustes ou d'arbres des forêts riveraines,</li> <li>- Plantation de peupliers,</li> <li>- Eutrophisation,</li> <li>- Envahissement par les espèces exotiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir les crues temporaires et l'absence de pratiques agricoles ou d'entretien,</li> <li>- Lutter contre les plantes invasives.</li> </ul>
	6430-2 : Mégaphorbiaies mésotrophes montagnardes	fiche n° 25			
	6430-3 : Mégaphorbiaies à Pétasite hybride	fiche n° 26			
	6430-4 : Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces	fiche n° 27			

6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )	6510-4 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésohygrophiles	fiche n° 28	- Utilisation agronomique pour le fourrage et pouvant être pâturé en extensif.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pâturage intensif de ces prairies de fauche,</li> <li>- Drainage,</li> <li>- Retournement des prairies en cultures,</li> <li>- Transformation en prairies temporaires,</li> <li>- Fertilisation excessives,</li> <li>- Urbanisation,</li> <li>- Déprise agricole.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conserver des pratiques de fauche extensives,</li> <li>- Limiter ou arrêter l'enrichissement,</li> <li>- Limiter ou arrêter le drainage.</li> </ul>
	6510-5 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes, mésophiles, mésotrophiques	fiche n° 29			
	6510-7 : Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques	fiche n° 30			
<b>7110* : Tourbières hautes actives</b>	<b>7110-1* : Végétation des tourbières hautes actives</b>	fiche n° 31	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de potentialité économique directe de l'habitat,</li> <li>- Valorisation des étangs pour la pêche, chasse et l'accueil du public.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Envahissement par les espèces exotiques,</li> <li>- Comblement des gouilles (évolution naturelle),</li> <li>- Baisse de la qualité de l'eau,</li> <li>- Piétinement,</li> <li>- Vidange des étangs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conserver les plans d'eau tourbeux en l'état,</li> <li>- Préserver les berges et la qualité de l'eau,</li> <li>- Absence de vidange,</li> <li>- Gérer globalement le plan d'eau afin de conserver le complexe tourbeux.</li> </ul>
7140 : Tourbières de transition et tremblantes	7140-1 : Tourbières de transition et tremblants	fiche n° 32	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de potentialité économique directe de l'habitat,</li> <li>- Valorisation des étangs pour la pêche, chasse et l'accueil du public.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution de la qualité de l'eau (eutrophisation),</li> <li>- Piétinement des gouilles,</li> <li>- Vidange régulière des étangs,</li> <li>- Envahissement par des espèces exotiques,</li> <li>- Ragondins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conserver les plans d'eau tourbeux en l'état,</li> <li>- Préserver les berges,</li> <li>- Préserver la qualité de l'eau,</li> <li>- Eviter le piétinement,</li> <li>- Eviter l'empoisonnement important,</li> <li>- Eviter les vidanges trop fréquentes (vidange partielle),</li> <li>- Gérer globalement le plan d'eau afin de conserver le complexe tourbeux.</li> </ul>
7150 : Dépression sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	7150-1 : Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	fiche n° 33	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de potentialité économique directe de l'habitat,</li> <li>- Valorisation des étangs pour la pêche, chasse et l'accueil du public.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution de la qualité de l'eau (eutrophisation),</li> <li>- Vidange régulière des étangs,</li> <li>- Envahissement par des espèces exotiques,</li> <li>- Evolution naturelle et comblement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conserver les plans d'eau tourbeux en l'état,</li> <li>- Préserver les berges,</li> <li>- Préserver la qualité de l'eau,</li> <li>- Eviter le piétinement,</li> <li>- Eviter l'empoisonnement important,</li> <li>- Eviter les vidanges trop fréquentes,</li> <li>- Gérer globalement le plan d'eau afin de conserver le complexe tourbeux.</li> </ul>
<b>91D0* : Tourbières boisées</b>	<b>91D0-1* : Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine</b>	fiche n° 34			

<b>91EO*</b> : Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i> )*	<b>91EO-1*</b> : Saules arborescentes à Saule blanc	fiche n° 1	Potentialité forestière, - Souvent fortes contraintes d'exploitation.	- Modification du cours d'eau et de sa dynamique (rectification, curage,...), - Introduction d'essences allochtones, - Développement d'espèces invasives éliminant les espèces herbacées indigènes et compromettant la régénération, - Coupe trop forte, Problèmes liés aux travaux, - Drainage, - Problèmes liés aux franchissements de cours d'eau.	- Traitement sylvicole : assurer le caractère permanent du couvert (rôle d'ancrage, protection des berges). Eviter les coupes de taillis simple qui dénudent périodiquement le sol, - Ne pas réaliser de coupe rase, notamment en cas de présence d'espèces invasives dans la strate herbacée, - Favoriser le bouturage naturel des saules, - Favoriser le mélange d'essences autochtones, - Ne pas rectifier ou curer les cours d'eau, - Favoriser la régénération naturelle d'essences autochtones faisant partie du cortège de l'habitat. Eviter les plantations. Ne pas introduire d'essences allochtones, - Etudier les itinéraires d'exploitation pour éviter la dégradation des sols et des berges : éviter la circulation des engins de débardage. Favoriser le débardage par traction animale.
	<b>91EO-2*</b> : Saules arborescentes à Saule cassant	fiche n° 1			
	<b>91EO-6*</b> : Aulnaies-frênaies de rivières à eaux rapides à Stellaire des bois sur alluvions siliceuses				
	<b>91EO-8*</b> : Aulnaie - frênaie à Laïche espacée des petits ruisseaux	fiche n° 2	Potentialité forestière, - Bonnes.		
	<b>91EO-10*</b> : Frênaie - ormaie continentale à Cerisier à grappes	fiche n° 4	Potentialité forestière, - Très bonnes.		
	<b>91EO-11*</b> : Aulnaie à hautes herbes	fiche n° 3	Potentialité forestière, - Fortes contraintes d'exploitation (sol peu portant).		
9110 : Hêtraies du Luzulo-Fagetum	9110-1 : Hêtraie, hêtraie - chênaie acidiphile collinéenne	fiche n° 13	Potentialité forestière, - Moyennes	- Acidification (intérêt des mélanges) et modification du cortège surtout suite à la plantation de résineux, - Engorgement de certains sols (prudence lors de la régénération), - Introduction d'essences allochtone.	- Traitement sylvicole : futaie régulière ou irrégulière par bouquet pour conserver le chêne sessile, - Favoriser le mélange d'essences autochtones, bien que le cortège d'essences potentielles soit peu diversifié. Attention à la dynamique du hêtre, - Favoriser la régénération naturelle d'essences autochtones faisant partie du cortège de l'habitat. Eviter les plantations. Ne pas introduire d'essences allochtones, - Remplacement des peuplements d'essences autochtones par un peuplement à base de chêne sessile et hêtre : éclaircies fortes afin de favoriser l'installation de semis et végétation d'accompagnement, puis dépressage et éclaircies sélectives ou transformation par plantation, - Jeunes peuplements : favoriser la diversité d'espèces, pratiquer des éclaircies
9130 : Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	9130-5 : Hêtraie - chênaie à Aspérule odorante et Mélique uniflore	fiche n° 12	Utilisation sylvicole, - Bonnes		

	9130-6 : Hêtraie - chênaie à Pâturin de Chaix	fiche n° 11	Utilisation sylvicole, - Bonnes (variable en fonction de l'hydromorphie)		dynamiques pour favoriser l'installation d'une strate herbacée et arbustive (diversifier la végétation d'accompagnement), - Maintenir des arbres morts, des arbres dépérissants et des arbres à cavités.
9160 : Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli	9160-2 : Chênaie pédonculée neutrophile à primevère élevée	fiche n° 10	Potentialité forestière, - Très bonnes	- Tassement des sols limoneux lors de l'exploitation, - Engorgement de certains sols avec développement de plantes sociales gênantes, - Introduction d'essences allochtones, - Drainage des sols, - Comblement des mares forestières.	- Traitement sylvicole : futaie régulière ou irrégulière par bouquet. En cas de futaie régulière, limiter la taille des surfaces en régénération. - Favoriser le mélange d'essences autochtones, - Favoriser la régénération naturelle d'essences autochtones faisant partie du cortège de l'habitat. Eviter les plantations. Ne pas introduire d'essences allochtones, - Remplacement progressif des peuplements d'essences allochtones par un peuplement à base de chêne pédonculé, frêne, érable sycomore, ... - Prévenir les dégâts d'exploitation : itinéraires de débardage, débardage sur sol ressuyé, cloisonnements. - Favoriser le débardage par traction animale et/ou par câble
	9160-3 : Chênaie pédonculée neutroacidophile à Pâturin de Chaix	fiche n° 8	Potentialité forestière, - Bonnes.		
	9160-3 : Chênaie pédonculée neutroacidophile à Laïche fausse-brize	fiche n° 9	Potentialité forestière, - Moyennes, fortes contraintes hydriques et d'exploitation.		
9190 : Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à Quercus robur	9190-1 : Chênaie pédonculée à Molinie bleue	fiche n° 7	Potentialité forestière, - Moyennes à faibles, fortes contraintes hydriques et d'exploitation.	- Substitution des peuplements feuillus autochtones par des plantations d'essences allochtones, - Dégâts liés à l'exploitation : forte sensibilité au tassement de sol, orniérage, - Déboisements sur grande surface : remontée de plan d'eau, fort risque d'enherbement (touradons de molinie), passage par une phase pionnière (bouleaux, saules).	

#### Annexes

- Annexe n° 3 : Fiches habitats

**ENJEUX / OBJECTIFS LIES AUX HABITATS NATURELS, AUX ESPECES ET AUX ACTIVITES HUMAINES**

**TABLEAU 10 : ENJEUX / OBJECTIFS LIES AUX HABITATS FORESTIERS**

Objectifs et niveau de priorité	Sous objectifs Pistes d'actions	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées	Financement potentiel / Type d'engagement	Intitulé et pages des actions
A - Préserver et restaurer des milieux forestiers liés à l'eau (forêts alluviales, ripisylves, mares intra-forestières, ...)	<p><b>Améliorer la gestion et la composition en essences des forêts alluviales et des ripisylves</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter les traitements sylvicoles ainsi que les travaux en fonction de la fragilité des milieux,</li> <li>- Favoriser la régénération naturelle,</li> <li>- Favoriser le mélange d'essences autochtones (caractéristiques de l'habitat) en régénération naturelle et reboisement,</li> <li>- Eliminer les espèces indésirables,</li> <li>- Limiter l'utilisation d'intrants potentiellement polluants et particulièrement à proximité des cours d'eau</li> <li>- Mettre en place des techniques adaptées de débardage et de franchissement de cours d'eau,</li> <li>- Favoriser le reméandrage des cours d'eau forestiers.</li> </ul>	<p><b>91D0*</b> : Boulaies pubescentes tourbeuses de plaine  <b>91EO-1*</b> : Saulaies arborescentes à saules blancs  <b>91EO-2*</b> : Saulaies arborescentes à saules fragiles  <b>91EO-6*</b> : Aulnaies-frênaies de rivières à eaux rapides à Stellaire des bois sur alluvions siliceuses  <b>91EO-8*</b> : Aulnaies-frênaies à Laïche espacée des petits ruisseaux  <b>91EO-10*</b> : Frênaies-ormaies continentale à Cerisier à grappes des rivières à cours lent  <b>91EO-11*</b> : Aulnaies à hautes herbes            9160-2 : Chênaies pédonculée neutrophile            9160-3 : Chênaies pédonculée neutroacidoclines            9190-1 : Chênaies pédonculées à Molinie bleue</p>	<p>Ensemble des espèces d'intérêt communautaire liées aux milieux humides. Agrion de mercure, blageon, chabot, lamproie de Planer, écrevisse à pieds blancs, pic cendré, pic noir, pic mar, chiroptères, sonneur à ventre jaune et autres espèces d'amphibiens, ...</p>	Sylviculture Loisirs / tourisme	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)  Contrat Natura 2000 Charte Natura 2000	<p><b>Prioritaire :</b></p> <p><b>A1 :</b> Création ou rétablissement de mares forestières</p> <p><b>A2 :</b> Chantiers d'entretien et de restauration des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles</p> <p><b>A3 :</b> Mise en œuvre de régénérations dirigées</p> <p><b>A4 :</b> Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable</p> <p><b>A5 :</b> Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive</p>
	<p><b>Gérer et restaurer des mares forestières (et maintient de milieux pionniers)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter les périodes de travaux aux milieux et aux espèces,</li> <li>- Entretien du couvert forestier afin d'éviter sa fermeture,</li> <li>- Extraire les rémanents et éviter son comblement,</li> <li>- Créer des milieux pionniers en cas de travaux de restauration de desserte,</li> <li>- Effectuer les travaux de remblaiement hors période de présence du sonneur à ventre jaune,</li> <li>- Mettre en place des études complémentaires permettant de mieux connaître les zones de présence, les populations et leurs dynamiques.</li> </ul>	<p>Habitats d'intérêt régional : aulnaie marécageuse à laïche allongée, aulnaie marécageuse à fougère femelle et ronces Tous ceux concernés par une mare forestière</p>	<p>Espèces inféodées aux mares forestières : amphibiens, sonneur à ventre jaune, ...</p>			

<b>B - Encourager une gestion forestière adaptée aux enjeux espèces du site Natura 2000 « Vallée de la Lanterne »</b>	<b>Favoriser et conforter une population de Gobemouches à collier (<i>Ficedula albicollis</i>)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager le maintien des essences feuillues,</li> <li>- Favoriser la régénération naturelle d'essences autochtones,</li> <li>- Allonger les critères d'exploitabilité (âge et diamètre)</li> <li>- Améliorer la structure des peuplements</li> <li>- Favoriser des peuplements de futaie régulière claire,</li> <li>- Adapter le traitement sylvicole (futaie régulière ou irrégulière par parque, allonger la phase de régénération),</li> <li>- Maintenir des îlots et des arbres sénescents</li> </ul>	9110-1 : Hêtraies, hêtraies-chênaies acidiphiles collinéennes 9160-2 : Chênaies pédonculées neutrophiles 9160-3 : Chênaies pédonculées neutroacidiphiles 9190-1 : Chênaies pédonculées à Molinie bleue	<b>Ensemble des espèces d'intérêt communautaire en particulier le Gobemouche à collier</b>	Sylviculture	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)  Contrat Natura 2000 Charte Natura 2000	<b>Prioritaire :</b>  <b>B1 : Dispositif favorisant le développement de bois sénescents</b>  <b>B2 : Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeux de production</b>
	<b>Mettre en place une gestion forestière en faveur de la Dicrane verte (<i>Dicranum viride</i>)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des îlots de vieillissement,</li> <li>- Maintenir des arbres sénescents afin d'améliorer la capacité d'accueil du milieu</li> <li>- Favoriser le maintien de moyens et gros bois,</li> <li>- Eviter les coupes définitives et privilégier la futaie irrégulière</li> </ul>	<b>Habitats particulièrement visés :</b>  9110-1 : Hêtraies, hêtraies-chênaies acidiphiles collinéennes 9130-5 : Hêtraies chênaies à Aspérule odorante et Mélisane uniflore 9130-6 : Hêtraies chênaies à Pâturin de Chaix	<b>Ensemble des espèces d'intérêt communautaire liées à la forêt et plus particulièrement la Dicrane verte</b>			
<b>C - Gérer la biodiversité générale sur le site</b>	<b>Réduire l'impact des dessertes (et autres infrastructures) sur les habitats en forêt</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter un tracé afin de limiter l'impact sur un habitat,</li> <li>- Mettre en place des dispositifs de franchissement de cours d'eau temporaires ou permanents.</li> </ul>	<b>Ensemble des habitats forestiers</b>	<b>Ecrevisse à pieds blancs, moule perlière, blageon, chabot, lamproie de Planer, trichomane remarquable et certaines espèces d'oiseaux.</b>	Sylviculture Loisirs / tourisme	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)  Contrat Natura 2000 Charte Natura 2000	<b>Prioritaire :</b>  <b>C1 : Prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêts</b>  <b>Secondaire :</b>  A3 : Mise en œuvre de régénérations dirigées  A4 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable  A5 : Travaux
	<b>Restaurer la diversité des essences autochtones caractéristiques des habitats tout en luttant contre les essences invasives et/ou indésirables, notamment :</b>  <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eliminer ou limiter une espèce végétale envahissante (renouée du Japon, érable negundo...),</li> <li>- Favoriser le retour à l'habitat d'intérêt communautaire (par exemple transformer des plantations résineuses en peuplements feuillus).</li> </ul>		<b>Ensemble des espèces d'intérêt communautaire</b>			



	<p><b>Promouvoir une gestion forestière adaptée aux caractéristiques de la végétation collinéenne</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager le maintien des essences feuillues,</li> <li>- Favoriser la régénération naturelle d'essences autochtones,</li> <li>- Favoriser le mélange d'essences autochtones (caractéristiques de l'habitat) lors des régénérations naturelles ou des reboisements,</li> <li>- Adapter le traitement sylvicole,</li> <li>- Prévenir les dégâts d'exploitation (sol)</li> <li>- Créer des îlots de vieillissement,</li> <li>- Maintenir des arbres sénescents ou morts afin d'améliorer la capacité d'accueil du milieu</li> </ul>					<p>d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive</p> <p>B1 : Dispositif favorisant le développement de bois sénescents</p> <hr/> <p>Transversal :</p> <p>Investissement visant à informer les usagers de la forêt</p>
--	--	--	--	--	--	---

**TABLEAU 11 : ENJEUX / OBJECTIFS LIES AUX HABITATS OUVERTS**

Objectifs et niveau de priorité	Sous objectifs Pistes d'actions	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées	Financement potentiel / Type d'engagement	Intitulé et pages des actions
D - Favoriser la conservation des habitats prairiaux	<p><b>Maintenir en bon état de conservation et restaurer les habitats prairiaux et les habitats d'espèces d'intérêt communautaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Retarder la fauche,</li> <li>- Limiter ou supprimer la fertilisation,</li> <li>- Reconvertir les cultures ou les boisements « timbre poste »,</li> <li>- Restaurer les prairies en déprise,</li> <li>- Réaliser l'inventaire exhaustif des espèces de chiroptères.</li> </ul>	<p>6410 : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion-caerulea), 6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis).</p>	<p>Ensemble des espèces d'intérêt communautaire.</p>	<p>Agriculture, Loisirs / tourisme</p>	<p>Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)</p> <p>Contrat Natura 2000 MAETER (si îlots PAC) Charte Natura 2000 Contrat de rivière Lanterne</p>	<p>D1 : Gestion de manière extensive des prairies d'intérêt communautaire et/ou hébergeant une espèce d'intérêt communautaire</p> <p>D2 : Préservation et/ou restauration des haies pouvant être favorables à l'avifaune</p>
	<p><b>Gérer de manière extensive les prairies afin de préserver les habitats d'espèces d'oiseaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Retarder la fauche,</li> <li>- Limiter ou supprimer la fertilisation,</li> <li>- Restaurer les prairies en déprise,</li> <li>- Maintenir les haies.</li> </ul>	<p>Ensemble des milieux prairiaux</p>	<p>Ensemble des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire liées aux milieux prairiaux</p>			
E - Conserver et restaurer les milieux tourbeux	<p><b>Maintenir et restaurer la valeur patrimoniale des tourbières</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adopter une gestion conservatoire des sites en état de conservation favorable,</li> <li>- Gérer globalement le plan d'eau afin de conserver le complexe tourbeux,</li> <li>- Limiter le piétinement,</li> <li>- Limiter l'empoisonnement.</li> </ul>	<p>3160 : Lacs et mares dystrophes naturels, 7110* : Tourbière hautes actives, 7140 : Tourbières de transition et tremblantes, 7150 : Dépression sur substrats tourbeux du Rhynchosporion.</p>	<p>Leucorrhine à gros thorax, Caldésie à feuilles de parnassie, amphibiens</p>	<p>Agriculture, sylviculture, Pêche, Loisirs / tourisme.</p>	<p>Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)</p> <p>MAETER Contrat Natura 2000 Charte Natura 2000 Contrat de rivière Lanterne PRAT</p>	<p>E1 : Gestion conservatoire des tourbières en bon état de conservation</p> <p>E2 : Amélioration de la capacité d'accueil de la biodiversité des milieux tourbeux</p> <p>E3 : Mise en place de plans de gestion</p> <p>E4 : Mise en place de pratiques de gestion extensives à proximité des zones tourbeuses</p>
	<p><b>Assurer la conservation des tourbières remarquables (se rapprocher du PRAT)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer les zones tourbeuses pour qu'elles soient prises en compte par le PRAT</li> <li>- Mettre en place des plans de gestion.</li> </ul>					
	<p><b>Favoriser la mise en place d'une agriculture et d'une sylviculture permettant de garantir la conservation des zones tourbeuses</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préserver la qualité de l'eau,</li> <li>- Mettre en place des pratiques de gestion extensives à proximité des zones tourbeuses.</li> </ul>					

<b>F - Conserver les mégaphorbiaies</b>	<b>Gérer les mégaphorbiaies</b> - Absence de pratiques agricoles ou d'entretien sur les mégaphorbiaies en bon état de conservation, - Maintenir des crues temporaires, - Maintenir l'ouverture du milieu des mégaphorbiaies en état de conservation moyen - Lutter contre les plantes invasives.	6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin.	Ensemble des espèces d'intérêt communautaire	Agriculture, Loisirs / tourisme	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)  Charte Natura 2000 Contrat de rivière Lanterne	F1 : Gestion permettant le maintien en l'état des mégaphorbiaies
<b>G -Restaurer la biodiversité sur les milieux ouverts</b>	<b>Permettre la conversion des cultures et des peupleraies en prairies</b>  <b>Restaurer les prairies en déprise</b>	6410 : Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion-caerulea), 6430 : Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin, 6510 : Pelouses maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis).	Ensemble des espèces d'intérêt communautaire	Agriculture, sylviculture, Loisirs / tourisme	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)  MAETER Contrat Natura 2000 Charte Natura 2000 Contrat de rivière Lanterne	G1 : Reconversion des cultures en prairies G2 : Reconversion des peupleraies en prairies G3 : Réouverture des habitats d'intérêt communautaire en déprise

**TABLEAU 12 : ENJEUX / OBJECTIFS LIES AUX HABITATS AQUATIQUES**

Objectifs et niveau de priorité	Sous objectifs Pistes d'actions	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées	Financement potentiel / Type d'engagement	Intitulé et pages des actions
H - Garantir la conservation des habitats d'intérêt communautaire et des habitats d'espèces liées à la l'eau	<p><i>Maintenir en bon état de conservation et restaurer les habitats d'intérêt communautaire et les habitats d'espèces liés aux eaux stagnantes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adapter les pratiques et les travaux en fonction de la fragilité des milieux,</li> <li>- Eviter les amendements,</li> <li>- Surveiller le développement d'espèces indésirables qui pourraient contribuer à la régression de l'habitat (ex : peuplier, macrophytes, ...)</li> <li>- Veiller à la bonne qualité des eaux,</li> <li>- Eviter le curage, l'assèchement et le comblement, le piétinement des zones hygrophiles des rives (personnes, pêcheurs et activité nautique et animaux, abreuvement).</li> <li>- Zoner les activités,</li> <li>- Maintenir les variations saisonnières,</li> <li>- Maintenir une topographie douce des berges (afin d'augmenter les gradients de répartition spatiaux,</li> <li>- Gérer les plans d'eau afin de favoriser les espèces d'amphibiens,</li> <li>- Réaliser l'inventaire exhaustif des espèces d'amphibiens.</li> </ul> <p>(Habitat 3150)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer globalement les plans d'eau (rejet et variation du niveau d'eau) afin de conserver l'habitat très sensible à la sédimentation et à l'eutrophisation,</li> <li>- Maîtriser l'empoisonnement,</li> <li>- Curer et faucarder afin de favoriser l'habitat,</li> <li>- Diminuer les macrophytes.</li> </ul>	<p>3130 : Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea,</p> <p>3140 : Eaux oligo-mésotrophe calcaire avec végétation benthique à Chara spp.,</p> <p>3150 : Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition.</p> <p>3160 : Lacs et mares dystrophes naturels</p>	<p>Ensemble des espèces d'intérêt communautaire liées aux milieux humides. Caldésie à feuilles de parnassie, agrion de mercure, cuivré des marais, blageon, chabot, lamproie de Planer, écrevisse à pieds blancs, oiseaux, chiroptères, sonneur à ventre jaune et autres espèces d'amphibiens, ...</p>	<p>Pêche Loisirs / tourisme</p>	<p>Contrat Natura 2000 Charte Natura 2000 Contrat de rivière Lanterne</p>	<p>H1 : Gestion et restauration des milieux stagnants abritant une espèce ou un habitat d'intérêt communautaire</p> <p>H2 : Maintien et entretien des mares et mortes non connectées</p>

	<p><b>Maintenir en bon état de conservation et restaurer les habitats d'intérêt communautaire et les habitats d'espèces liés aux eaux courantes</b></p> <p>- Eviter les recalibrages, le curage, l'assèchement et le comblement, le piétinement des zones hygrophiles des rives (personnes, pêcheurs et animaux, abreuvement),  - Surveiller le développement d'espèces qui pourraient contribuer à la régression de l'habitat,  - Préserver un débit suffisant,  - Améliorer les connaissances sur la moule perlière et l'apron</p>	<p>3260 : Rivières des étages planitaires à montagnards avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitrichion-Batrachion,  3270 : Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.</p>	<p>Ensemble des espèces d'intérêt communautaire liées aux milieux humides. Agrion de mercure, blageon, chabot, lamproie de Planer, écrevisse à pieds blancs, oiseaux, chiroptères, sonneur à ventre jaune et autres espèces d'amphibiens, ...</p>			<p>H3 : Gestion et restauration des eaux courantes abritant un habitat ou une espèce d'intérêt communautaire (dont restauration de frayère)</p> <p>H4 : Limitation de l'impact écologique des dessertes sur les cours d'eau</p>
<p><b>I - Maintenir les populations d'oiseaux d'intérêt communautaire liées aux Zones Humides</b></p>	<p><b>Maintenir les populations d'oiseaux d'intérêt communautaire liées aux Zones Humides</b></p> <p>Eviter le dérangement lors de la période de nidification,  Maintenir les habitats favorables aux espèces présentes sur le site,  Adapter les pratiques aux exigences de l'avifaune,  Contrôler les prédateurs,  Améliorer les connaissances.</p>	<p>Ensemble des habitats d'oiseaux d'intérêt communautaire liés aux zones humides</p>	<p>Ensemble des espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire liés aux zones humides</p>	<p>Pêche  Loisirs / tourisme</p>	<p>Contrat Natura 2000  Charte Natura 2000  Contrat de rivière Lanterne</p>	<p>I1 : Maintien et restauration des habitats d'oiseaux liés aux milieux aquatiques</p> <p>Transversal :</p> <p>Investissement visant à informer les usagers</p>

**TABLEAU 13 : ENJEUX / OBJECTIFS TRANSVERSAUX**

Objectifs et niveau de priorité	Sous objectifs Pistes d'actions	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Activités humaines concernées	Financement potentiel	Intitulé des actions
J - Assurer la mise en œuvre du DOCOB	1. Favoriser la réalisation des actions du DOCOB adaptées au contexte du site grâce aux contrats Natura 2000	Ensemble des habitats d'intérêt communautaire	Ensemble des espèces d'intérêt communautaire.	Ensemble des activités Ensemble des propriétaires	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)	J1 : Emergence des contrats (Hors SAU)
	2. Favoriser la contractualisation agricole puis assurer un soutien technique aux exploitants en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et les services de l'Etat	Habitats d'intérêt communautaire en SAU		Agriculture		J2 : Favoriser la contractualisation agricole et assurer un soutien technique aux exploitants en collaboration avec la Chambre d'agriculture et les services de l'Etat
	3. Encourager des pratiques environnementales respectueuses du site via l'engagement (charte Natura 2000)	Ensemble des habitats d'intérêt communautaire		Ensemble des activités Ensemble des propriétaires		J2 : Permettre au propriétaire de signer une charte Natura 2000
K - Assurer la mission de veille environnementale et de suivi du site	1. Suivre les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	Ensemble des habitats d'intérêt communautaire	Ensemble des espèces d'intérêt communautaire	Agriculture, sylviculture, pêche, loisirs / tourisme, recherche scientifique	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER), Collectivités	K1 : Mise en place d'un suivi des habitats et espèces d'intérêts communautaires
	2. Suivre et évaluer l'impact des mesures de gestion engagées sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire	Ensemble des habitats d'intérêt communautaires concernés par une action	Ensemble des espèces d'intérêt communautaire concernées par une action			K2 : Suivis et évaluations des mesures mise en place dans le cadre du document d'objectifs
	3. Améliorer les connaissances sur le site, en particulier concernant les espèces animales	Ensemble des habitats d'intérêt communautaire	Chiroptères, amphibiens, insectes, oiseaux, moule perlière, apron, écrevisse à pieds blancs.	Agriculture, sylviculture, pêche, loisirs / tourisme, urbanisme, recherche scientifique		K3 : Réalisation d'inventaires sur les espèces d'intérêt communautaire du site
	4. Suivre les travaux engagés sur le site	Ensemble des habitats d'intérêt communautaire	Ensemble des espèces d'intérêt communautaire	Agriculture, sylviculture, pêche, loisirs / tourisme, recherche scientifique		K4 : Evaluation et suivi des actions et travaux engagés sur le site

L - Favoriser la prise en compte des enjeux écologiques du site grâce à la valorisation et la mutualisation des connaissances	<b>1. Assurer la cohérence entre les actions du DOCOB et les démarches territoriales et locales</b>	Ensemble des habitats d'intérêt communautaire	Ensemble des espèces d'intérêt communautaire	Ensemble des activités ; Particulièrement urbanisme	Etat (MEEDDAT), Europe (FEADER)	L1 : Veille à la cohérence entre les préconisations du document d'objectifs et les démarches territoriales et locales
	<b>2. Favoriser la diffusion des connaissances sur le site aux différents porteurs de projets locaux, pour permettre l'intégration des enjeux écologiques en amont des projets</b>			Ensemble des activités ; Particulièrement loisir / tourisme		L2 : Mise à disposition des informations du document d'objectifs aux porteurs de projets
	<b>3. Informer les usagers, acteurs locaux et la population sur les enjeux liés à Natura 2000</b>					
	<b>4. Assurer un partenariat avec les interlocuteurs des domaines de loisirs, tourisme, sports afin d'améliorer la prise en compte des habitats patrimoniaux dans leurs activités.</b>					L3 : Informations des usagers du site

## SYNTHESE DES TABLEAUX 9, 10, 11, 12 ET 13)

Afin de protéger les habitats et les espèces d'intérêt communautaire présents sur le site nous disposons de trois outils basés sur les directives européennes « Habitats - Faune - Flore », « Oiseaux » et les études d'incidences. Ces outils permettent de veiller à la préservation des habitats et espèces mais aussi de mettre en place une gestion adaptée issue du document d'objectifs (fiche action ou charte Natura 2000) avec différents degrés de financements et d'implications.

- Les études d'incidences, cadrées par la circulaire du 5 octobre 2004 et celle du 30 août 2008, ont pour objectifs de recenser les actions portant potentiellement atteintes aux habitats et espèces du site afin de limiter leurs atteintes ou de présenter des mesures compensatoires.
- La Charte Natura 2000, est un outil simple et attractif, qui liste des engagements vérifiables et en adéquation avec une gestion adaptée aux milieux répertoriés sur le site. Le signataire s'engage à respecter l'ensemble des préconisations formulées en échange de l'exonération de la taxe foncière non bâtie. (Cf. partie F)
- Les contrats, sont signés entre l'Etat et le titulaire ou ayant droit des parcelles incluses dans le périmètre du site Natura 2000. Ils sont mis en place sur la base du volontariat. Il existe trois catégories de contrats différenciés suivant l'utilisation du sol :
  - o Les MAETER, concernent les milieux agricoles et sont signées directement avec l'exploitant agricole.
  - o Les contrats forestiers, cadrés par un arrêté préfectoral,
  - o Les contrats Natura 2000, pour les milieux ne relevant ni de la propriété agricole, ni des milieux forestiers.

### Enjeux / Objectifs liés aux Habitats naturels, aux espèces et aux activités humaines

Les enjeux / objectifs liés aux habitats et aux espèces d'intérêt communautaire peuvent être déclinés suivant les trois grands types de milieux rencontrés sur la Vallée de la Lanterne :

- Les milieux forestiers,
- Les milieux ouverts,
- Les milieux aquatiques.

#### ➤ Les Enjeux / objectifs liés aux milieux forestiers

Tout d'abord l'intérêt principal du point de vue forestier sur le site de la Vallée de la Lanterne est la présence relativement importante de peuplements liés à l'eau (ensemble des forêts alluviales, chênaies pédonculées) et de mares intraforestières. Les menaces concernant ces milieux sont souvent liées à la modification du régime hydrique sur la parcelle ou à proximité (rectification du cours d'eau, drainage, tassement, coupe trop forte entraînant une remontée de la nappe ; ...) mais aussi à l'introduction d'espèces allochtone (peupliers, résineux) ou au développement de plantes indésirables (renouée). C'est pour ces raisons qu'un objectif de gestion concerne directement ces milieux. Il est développé par le biais de cinq actions toutes prioritaires :

- **A1 : Création ou rétablissement de mares forestières**
- **A2 : Chantiers d'entretien et de restauration des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles**
- **A3 : Mise en œuvre de régénérations dirigées**
- **A4 : Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable**
- **A5 : Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive**



Pour ce qui est des espèces inféodées au milieu forestier les différents inventaires ont permis de mettre en avant le fort enjeu de la Lanterne en ce qui concerne le Gobemouche à collier et la Dicrane verte. Un objectif s'attachera donc à préserver les espèces du site et principalement les deux citées auparavant. Deux actions prioritaires en découlent :

- **B1 : Dispositif favorisant le développement de bois sénescents**
- **B2 : Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeux de production**

Enfin, pour conserver la biodiversité générale présente sur le site un objectif a été mis en place. Il aura pour but principal de restaurer la diversité des essences autochtones caractéristiques des habitats et de lutter contre les essences indésirables et/ou envahissantes. Il s'attachera aussi à réduire l'impact des dessertes sur les habitats forestiers et enfin à promouvoir une gestion adaptée. Cela passera par cinq actions dont une prioritaire pour l'objectif :

- **C1 : Prise en charge de certains surcoûts d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêts**

#### ➤ Les Enjeux / objectifs liés aux milieux ouverts

Concernant ces milieux un premier enjeu ressort des habitats prairiaux et plus particulièrement les prairies de fauche. En effet ces dernières souffrent souvent du surpâturage, de la transformation en cultures ou en prairies temporaires, d'une fertilisation excessive, ou tout simplement de la déprise agricole. Le premier objectif, grâce à deux fiches action, aura pour vocation de permettre le maintien voir l'amélioration des pratiques et le maintien des haies, milieux important du point de vue de l'avifaune.

- **D1 : Gestion de manière extensive des prairies d'intérêt communautaire et/ou hébergeant une espèce d'intérêt communautaire**
- **D2 : Préservation et/ou restauration des haies pouvant être favorables à l'avifaune**

Les milieux tourbeux sur le site sont en général en bon état de conservation mais afin d'éviter une dégradation liée à la modification de l'alimentation hydrique, à l'enrichissement du milieu, à l'envahissement d'essences exotiques ou à une surfréquentation l'objectif E prévoit quatre actions :

- **E1 : Gestion conservatoire des tourbières en bon état de conservation**
- **E2 : Amélioration de la capacité d'accueil de la biodiversité des milieux tourbeux**
- **E3 : Mise en place de plans de gestion**
- **E4 : Mise en place de pratiques de gestion extensives à proximité des zones tourbeuses**

Pour ce qui est des mégaphorbiaies des menaces telles que la fauche ou le pâturage, la modification du régime hydraulique, l'implantation d'espèces allochtones ou envahissantes peuvent être envisagées. Afin de les prévenir l'objectif F prévoit la mise en place d'une gestion adaptée :

- **F1 : Gestion permettant le maintien en l'état des mégaphorbiaies**

Enfin, pour la prise en compte des milieux modifiés par l'action de l'homme ou délaissés un objectif aura pour but de les restaurer et ce via trois fiches actions :

- **G1 : Reconversion des cultures en prairies**
- **G2 : Reconversion des peupleraies en prairies**
- **G3 : Réouverture des habitats d'intérêt communautaire en déprise**

➤ Les Enjeux / objectifs liés aux milieux aquatiques

Concernant les habitats et les espèces d'intérêt communautaire deux sous ensembles ont été traités. Tout d'abord les milieux liés aux eaux stagnantes concernés par de nombreuses menaces (piétinement, eutrophisation, assèchement, envasement, prolifération d'espèces invasives, ...) et les milieux liés aux eaux courantes qui sont aussi menacés de dégradation (rectification des cours d'eau, empierrement, développement d'espèces invasives, eutrophisation, ...). Pour prévenir ces risques l'objectif H prévoit quatre actions :

- **H1 : Gestion et restauration des milieux stagnants abritant une espèce ou un habitat d'intérêt communautaire**
- **H2 : Maintien et entretien des mares et mortes non connectées**
- **H3 : Gestion et restauration des eaux courantes abritant un habitat ou une espèce d'intérêt communautaire (dont restauration de frayère)**
- **H4 : Limitation de l'impact écologique des dessertes sur les cours d'eau**

Pour ce qui est des espèces d'oiseaux aquatiques et dans le but de diminuer l'impact anthropique l'objectif I liste une action :

- **I1 : Maintien et restauration des habitats d'oiseaux liés aux milieux aquatiques**

➤ Les Enjeux / objectifs liés aux actions transversales

Les objectifs transversaux correspondent aux missions générales s'appliquant à l'ensemble des milieux et espèces présents sur le site. Ces missions sont mises en œuvres par la structure animatrice qui a en charge l'animation, le suivi, l'évaluation et la coordination des actions définies dans le document d'objectifs. Cette structure, désignée par le comité de pilotage, assurera la mise en œuvre du document d'objectifs et devra favoriser la mise en place des actions (MAETER, Contrats, Charte Natura 2000) prévues par ce dernier. Une autre de ses missions sera la veille environnementale et le suivi du site. Enfin elle devra favoriser la prise en compte des enjeux du site dans les démarches territoriales et mettre en place une stratégie de communication visant le plus large public possible.

**TABLEAU 14 : RECAPITULATIF DES OBJECTIFS DE CONSERVATION**

Entité de gestion	Objectifs de conservation		Niveau de priorité	Type d'objectifs			
				Préserver et Protéger	Conserver et entretenir	Restaurer et réhabiliter	Acquisition de données, communication
<i>Milieus forestiers : Forêts alluviales résiduelles et autres habitats forestiers d'intérêt communautaire</i>	A	<i>Préserver et restaurer les milieux forestiers liés à l'eau</i>	***	X	X	X	X
	B	<i>Encourager une gestion forestière adaptée aux enjeux espèces du site Natura 2000 « Vallée de la Lanterne »,</i>	***	X	X		
	C	<i>Gérer la biodiversité générale sur le site</i>	*	X			X
<i>Milieus ouverts : prairies, mégaphorbiaies et tourbières</i>	D	<i>Garantir la conservation des habitats prairiaux</i>	***	X	X		X
	E	<i>Conserver et restaurer les milieux tourbeux</i>	**	X	X	X	X
	F	<i>Maintenir les mégaphorbiaies en bon état de conservation</i>	**	X	X		
	G	<i>Restaurer la biodiversité sur les milieux ouverts</i>	**	X	X	X	
<i>Milieus aquatiques : étangs et rivières</i>	H	<i>Garantir la conservation des habitats d'intérêt communautaire et les habitats d'espèces liées à la l'eau</i>	***	X	X		
	I	<i>Maintenir les populations d'espèces liées aux zones humides</i>	**	X	X		
<i>Objectifs transversaux</i>	J	<i>Assurer la mise en œuvre du DOCOB</i>	***				X
	K	<i>Assurer la mission de veille environnementale et de suivi du site</i>	**				X
	L	<i>Favoriser la prise en compte des enjeux écologiques du site grâce à la valorisation et la mutualisation des connaissances</i>	**				X

\*\*\*: niveau de priorité élevé, \*\*: niveau de priorité moyen, \*: niveau de priorité faible